

Publics

Toute personne devant contribuer à la mise en œuvre de la démarche de prévention RPS dans son entreprise (dirigeants, responsable des ressources humaines, représentants du personnel, membres CHSCT, animateur sécurité, médecin, infirmière, assistante sociale, membre d'un groupe projet, IPRP,...).

Pré-requis

Le candidat devra avoir suivi la formation RPS de niveau 1.

Objectifs

- Contribuer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques psycho-sociaux adaptée à son entreprise.
- Prendre en compte ce risque dans le Document Unique.
- Contribuer à la rédaction d'un cahier des charges pour une intervention en risques psycho-sociaux.
- Savoir analyser les signaux d'alerte et définir des indicateurs pertinents.

Contenu

- Utiliser des grilles d'indicateurs pertinents.
- Participer à l'analyse de la demande.
- S'assurer des conditions de mise en œuvre nécessaires, en particulier pour favoriser le dialogue social.
- Définir les étapes d'une démarche de prévention appropriée à son entreprise et pour chacune repérer le rôle des acteurs, les stratégies et les enjeux.
- Contribuer à la rédaction d'un cahier des charges pour l'intervention extérieure.
- Mettre en place le suivi.

Méthodes pédagogiques

- C'est une formation action qui se déroule en deux temps :
 - . des apports théoriques et des exemples d'applications sur les RPS à partir d'échanges sur les pratiques,
 - . la mise en application pendant l'intersession qui donne lieu à des échanges et des apports complémentaires ciblés sur les travaux réalisés en entreprise.

Durée : 1 jour + 1 jour

Dates

23 mars et 28 avril

Localisation

Gard